



Laboratoire Eylau
55 rue St Didier – 75016 Paris
Tél. 01 53 70 64 80

TEST DE PENETRATION CROISEE

Conditions d'examen

Le rendez vous doit être impérativement être fixé **avant 11 heures**.

Le couple doit venir ensemble au laboratoire pour le recueil de sperme et le recueil de glaire,

Le conjoint doit présenter une abstinence de 2 à 6 jours avant le rapport,

La patiente vient le jour de l'ovulation (14^{ème} jour du cycle).

Toutes ces conditions peuvent être modifiées sur indication du médecin ou d'un directeur

Principe du prélèvement

La technique vise à mettre en évidence, grâce à un test croisé avec un sperme témoin :

- ↳ La capacité des spermatozoïdes du conjoint à migrer dans la glaire cervicale
- ↳ La bonne ou mauvaise qualité de la glaire cervicale de la conjointe

La glaire cervicale est prélevée au laboratoire (avec un aspiglaire) en période d'ovulation de la patiente. Le recueil de sperme se fait par masturbation de préférence au laboratoire dans les conditions de recueil habituelles.

Un TPC est rendu normal lorsque les spermatozoïdes du conjoint parcourent au moins 30 mm dans la glaire cervicale.

Il est rendu sensiblement normal lorsque cette valeur est située entre 15 et 30 mm.

NB : aucun résultat ne pourra être donné téléphoniquement au patient